

Conseil municipal du 10 juin 2016

Effacement des réseaux rue d'Artois et rue de Picardie

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue d'Artois et de Picardie, la commune doit passer une convention avec Orange pour le financement des travaux d'effacement du réseau téléphonique. La part travaux pris en charge par orange est de 6 364 € et Les travaux de génie civil pris en charge par la commune s'élèvent à 18 500 €. Les travaux sont prévus du 4 Juillet à la fin Septembre.

Renforcement des réseaux électriques rue d'Alsace.

En parallèle des travaux de renforcement des réseaux électriques par la Sorégies, rue d'Alsace, la commune doit réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public. Le coût d'effacement du réseau téléphonique s'élève à 44 548 € pour la commune et à 6 900 € pour orange. Les nouveaux mâts d'éclairage public seront mis en place pour un montant de 37 300 €. Ces travaux bénéficieront d'une subvention de 6 218 € de Sorégies. Les travaux pourraient commencer en novembre.

Vente de logements par Habitat de la Vienne :

Le conseil municipal a donné son accord pour qu'Habitat de la Vienne mette en vente des logements type T3, T4 et T5 rue de Pierre Corneille et Place du Docteur Guérin Katz.

Vérification des équipements incendie

Eaux de Vienne SIVEER propose une convention de 6 ans pour le contrôle des poteaux d'incendie (hydrants) de la commune pour 29€ HT par Hydrant et par an (26 hydrants sur la commune)

Les devis pour des éventuelles réparations seront établis par Eaux de Vienne SIVEER

Central téléphonique de la mairie

Le contrat passé avec Orange, pour la location du central téléphonique de la mairie arrive à échéance, Le conseil municipal a décidé de le renouveler pour 5 ans, Orange doit installer un nouveau standard et les postes téléphoniques pour un montant de 465,25€ TTC par trimestre.

Redevance de concession GRDF

La redevance de concession pour la distribution publique de gaz naturel, qui sera versée à la commune par GrDF en 2016 est de 1 250 €.

Val de Gartempe et Creuse au SyRVA

Le conseil donne un avis favorable pour que le syndicat du Val de Gartempe et Creuse adhère au SyRVA.

Devis travaux

La fourniture et pose d'un carrelage dans la salle de motricité de l'école élémentaire pour 9 870 € TTC.

La peinture du hall d'entrée des écoles pour 3 100 € TTC.

Pose d'un revêtement plastique dans le couloir qui dessert les classes élémentaires pour 4 100 € TTC.

Nettoyage et peintures extérieures du centre de loisir pour 9 150 € TTC.

Nettoyage du préau de l'école élémentaire pour 2 100 € TTC

La Pose d'un fourreau et réalisation d'une tranchée et de deux chambres de tirage pour l'installation de l'électricité à FORCLAN pour 4 130 € TTC

La déconstruction de la maison Petit à l'angle des rues de Picardie et d'Artois pour 14 400 € TTC

Achat d'une Stèle de remarque pour recevoir les plaques au jardin du souvenir près du columbarium pour 822 € TTC

Achat d'un terrain

Le conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition d'un terrain au lieu-dit « la Grande Croix » soit 5986 m² à 2€ le m².

Evaluation du personnel

Le conseil municipal a pris une délibération pour confirmer les critères pour l'évaluation des agents. Ces critères sont validés par le comité technique du centre de gestion.

Ouverture d'une enquête publique

Le maire informe le conseil qu'une enquête publique est en cours pour l'aménagement de la carrière des Chagnerottes sur la commune d'Availles en Châtelleraut en limite de notre commune. Le conseil municipal souhaite la remise en état du chemin rural dit (de Prinçay à Châtelleraut) pour piétons et vélos.

Divers

Suite aux contraintes de sécurité concernant les rassemblements publics sur un site non fermé, La fête de l'école est annulée.